

INTERNAT

Madame, Monsieur votre enfant sera interne dans notre établissement à la rentrée 2022. Pour votre confort, voici quelques informations pratiques à connaître.

TROUSSEAU DE L'ELEVE INTERNE:

L'établissement fournit un traversin et une couverture ignifugée (à n'utiliser qu'en cas d'incendie), il vous faut donc apporter :

- _ une couette + housse de couette (ou éventuellement une couverture)
- _ un oreiller (facultatif)
- _ literie (drap, drap housse 80X190, taie de traversin, taie d'oreiller)
- _ une alèse de matelas avec face plastifiée 80X190

OBLIGATOIRE

- _ deux cadenas moyens (pour l'armoire et le bureau) si possible à code
- _ une trousse de toilette avec nécessaire de toilette
- _ serviettes de toilette
- _ rouleaux de papier de toilette

Les appareils électriques tolérés à l'internat :

_ Les chargeurs de téléphones portables (doivent être débranchés OBLIGATOIREMENT après utilisation et rangés dans l'armoire)

_ Les sèche-cheveux, fer à friser/lisser et rasoirs électriques (doivent être débranchés OBLIGATOIREMENT après utilisation et rangés dans l'armoire et jamais posés sur les lavabos)

_ Les ordinateurs portables (doivent être débranchés OBLIGATOIREMENT après utilisation et rangés dans l'armoire)

A NOTER : Tout appareil électrique ne figurant pas dans la liste ci-dessus est strictement interdit.

Les multiprises sont formellement interdites.

La possession à l'internat et par conséquent l'utilisation d'un tel appareil doit passer OBLIGATOIREMENT par une demande auprès des C.P.E. qui jugeront au cas par cas.